

Accord de partenariat et de coopération CE /Ukraine. Protocole suite à l'élargissement 1995

1996/0090(AVC) - 23/06/1997

La commission a recommandé au Parlement européen de donner son avis conforme à la proposition de la Commission et du Conseil concernant la signature d'accords de partenariat et de coopération avec l'Ukraine. M. Alfred GOMOLKA (PPE, D) a fait observer que la situation du pays était alarmante: "l'économie est au bout du rouleau et la situation est dramatique". Il est à noter qu'en novembre 1995, le Parlement a déjà donné son avis conforme sur cet accord, or à l'heure actuelle tous les Etats-membres (Belgique, l'Italie et le Portugal) ne l'ont toujours pas ratifié.